



Des mairies pilotes pour un bilan des acquis de leurs élu-e-s

36.000 communes en France/

529 427 femmes et hommes élus municipaux, dont un tiers qui exercent des responsabilités dans la gestion communale.

Cela signifie des centaines de milliers de citoyens qui, au travers du service qu'ils rendent à la collectivité, ont acquis des compétences nouvelles dans des domaines dont ils ignoraient l'essentiel....

Chacun de ces élu-e-s sait qu'il a beaucoup appris mais le plus souvent sans être en mesure de définir précisément ce qu'il a appris. Et sa sortie du mandat s'effectue sans reconnaissance claire de toutes ces compétences nouvelles, pourtant largement transférables en dehors de la sphère politique...

Une reconnaissance nécessaire des acquis de l'élu-e local-e

Depuis 1992, *Elles aussi*, réseau pluraliste pour la parité, rencontre, écoute des femmes élues, sur tout le territoire, mesurant ainsi l'étendue des compétences et la profondeur des transformations apportées par l'exercice de leur mandat. Cette expérience nous a conduites à mettre en avant, dans le cadre d'un véritable statut qui permette aux élus locaux d'exercer sereinement leur mandat, la pertinence de proposer un bilan des acquis à sa sortie.

Certain-e-s élu -e-s peuvent, à cette étape de leur vie, bénéficier d'un bilan global de leurs compétences pour un reconversion professionnelle, ou encore mettre en œuvre avec l'Université une validation diplômante des acquis de l'ensemble de leur expérience (VAE), celle d'élu-e incluse.

Mais ils sont encore plus nombreux ceux qui aspirent simplement à une clarification et une reconnaissance des acquis de leur mandat, pour rebondir dans leur vie professionnelle et personnelle, ou seulement pour mieux tourner la page.

C'est pour aider les élu-e-s à cheminer vers cette reconnaissance et pour convaincre les décideurs de l'importance de ce cheminement que nous avons réalisé, avec l'UBO, le livret *Vos acquis d'élu-e local-e*, que nous présentons le 6 décembre prochain, à l'Assemblée nationale, avec le parrainage pluraliste de quatre parlementaires .

En 2013 une première expérimentation du bilan du mandat local

Début 2012 nous interrogeons les candidat-e-s tant aux présidentielles qu'aux législatives sur leurs propositions en faveur d'un vrai statut de l'élu-e local-e . Ce statut devra comporter, entre autres mesures, le droit à un bilan des acquis du mandat. En collaboration avec des femmes à les fois elles-mêmes élues locales et expertes en bilans professionnels, nous avons élaboré un protocole pour ce bilan: 8 heures de face à face avec un-e spécialiste du bilan, en alternance avec une réflexion personnelle menée à partir de documents. Le coût d'un tel bilan est évalué approximativement à 500 euros HT (cf. document joint)

Mais pour convaincre, il faut sortir des recommandations abstraites et démontrer concrètement tout l'intérêt d'une telle démarche.

Ce qui veut dire mener une première expérimentation, à échelle réduite, de ce bilan des acquis.

Pour cette expérimentation, nous faisons appel aux mairies qui accepteraient de proposer à leurs adjoint-e-s intéressé-e-s, avant la fin 2013, un bilan des acquis de leur mandat, financé par le budget formation de leur commune.

Leur collaboration avec *Elles aussi* à ce projet viendrait confirmer le dynamisme dont font preuve les collectivités territoriales, tant dans la formation des élu-e-s, que dans l'intégration des femmes à leurs instances .

Mars 2012